Les registres littéraires

Le registre d’un texte désigne l’ensemble des éléments que l’auteur met en jeu pour faire naitre une émotion ou une réaction chez le lecteur (le spectateur ou l’auditeur).

**1- Registre épique et registre lyrique**

a- Le registre épique : il cherche à provoquer l’admiration en exaltant les exploits d’un héros, tout comme le genre antique de l’épopée narrait les hauts faits de personnage sublimes. Il utilise l’hyperbole, les gradations, les superlatifs.

b- Le registre lyrique : il cherche à provoquer l’émotion en mobilisant la sensibilité du locuteur. Il est donc marqué par l’omniprésence de la 1 ère personne et des champs lexicaux liés aux divers sentiments, mais il témoigne aussi d’une attestation particulière à la musicalité des mots, il aussi est- il le plus souvent lié à la poésie.

**2- Les registres tragique, comique et pathétique**

a- Le registre tragique : il cherche à provoquer la terreur et la pitié par le spectre d’un destin voué à la mort, il met en scène des personnages nobles aux prises avec des forces qui les dépassent (fatalité, malédictions, passions destructrices).

b- Le registre comique : il cherche à provoquer le rire grâce à des procédés tels que l’ironie, la parodie, l’humour ou la caricature.

c- Le registre pathétique : il cherche à provoquer la tristesse et compassion en décrivant les souffrances humaines. Il utilise volontiers le champ lexical de la douleur et de la souffrance, les exclamations et interjections, les images violentes et les hypothèses.

**3- Registre merveilleux et registre fantastique**

a- Le registre merveilleux : il cherche à dépayser le lecteur en le plongeant dans un univers irréel, caractérisé par la présence d’êtres surnaturels et l’existence de pouvoirs magiques : dans les contes de fées, personne ne s’étonne de croiser un ogre ou de devoir affronter une sorcière.

b- Le registre fantastique : il cherche à provoquer la peur et l’angoisse en montrant l’intrusion d’un événement surnaturel dans un monde donné comme réel. Il repose sur l’hésitation du narrateur ou du personnage entre deux interprétations, l’une rationnelle et l’autre surnaturelle.

**4- Les registres liés à l’argumentation**

a- Le registre oratoire : il cherche à impressionner pour convaincre ou persuader. Il se fonde sur des procédés d’expression (emploi de la 1 ère personne, apostrophes, questions rhétoriques, répétitions, images marquantes…) qui augmentent l’effet du discours sur le destinataire.

b- Le registre didactique : il cherche à enseigner quelque chose. Il se fonde sur un vocabulaire clair et précis, une structure rigoureuse soulignée par l’emploi de nombreux mots de liaison.

c- Le registre polémique : il cherche à provoquer l’indignation en dénonçant une situation ou une personne (combat). Il utilise l’hyperbole, un vocabulaire souvent péjoratif, des répétitions ou des questions rhétoriques.

d- Le registre satirique : il cherche à provoquer le rire moqueur par la dénonciation railleuse des défauts et des vices d’une époque, d’une classe sociale ou d’un individu. Il emploi l’ironie, le sarcasme.